KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
9 avenue du Granier
CS 80158
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Comité Isérois des Eleveurs Laitiers

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comité Isérois des Eleveurs Laitiers
40, avenue Marcelin Berthelot
BP 2608 - 38036 Grenoble Cedex 2
Ce rapport contient 13 pages
Référence : NEP 700.ASS.M1

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
9 avenue du Granier
CS 80158
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Comité Isérois des Eleveurs Laitiers

Siège social : 40, avenue Marcelin Berthelot - BP 2608 - 38036 Grenoble Cedex 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Comité Isérois des Eleveurs Laitiers, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, notamment pour ce qui concerne la note créances de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et aux dépréciations des créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Meylan, le 19 février 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Jean Marc Baumann
Associé

AGREMENT DGFIP C5112.10005

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2012

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CIEL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 40 AV MARCELLIN BERTHELOT 38000 GRENOBLE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 9 4 4 3 1 3 9 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 30/09/2012 Net 3	N - 1 30/09/2011 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 508	AG	23 508		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	37 783	AS	18 925	18 858	12 193
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 371	AU	18 883	9 488	3 297
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	12 376	CV		12 376	11 983
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	5 393	BI		5 393	5 236
TOTAL (II)		BJ	107 430	BK	61 316	46 114	32 709
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	5 695	BM		5 695	16 274
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 000	BW		1 000	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	719 943	BY	23 740	696 204	670 755
	Autres créances (3)	BZ	44 627	CA		44 627	108 702
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	114 176	CE		114 176	177 090
	Disponibilités	CF	183 295	CG		183 295	53 507
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 836	CI		16 836	13 441
TOTAL (III)		CJ	1 085 572	CK	23 740	1 061 832	1 039 769
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 193 002	1A	85 056	1 107 946	1 072 477

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété:* Immobilisations: — Stocks : — Créances:

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

AGREMENT DGFIP C5112.10005

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CIEL — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	343 343	331 325
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 727	12 018
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	360 070	343 343
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 000	
	Provisions pour charges	DQ	16 161	18 837
	TOTAL (III)	DR	17 161	18 837
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	117 769	86 185
	Dettes fiscales et sociales	DY	287 137	304 899
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 152	17 061
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	318 657	302 153
	TOTAL (IV)	EC	730 716	710 298
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL(I à V)	EE	1 107 946	1 072 477

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	730 716	710 298
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

AGREMENT DGFIP C5112.10005

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052 2012

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CIEL — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	1 386 969	FH		FI	1 386 969	1 274 788
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 386 969	FK		FL	1 386 969	1 274 788
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	58 268	58 688
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	40 039	25 783
	Autres Produits (1) (11)					FQ	164 184	144 904
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 649 461	1 504 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	14 598	23 960
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	10 579	-7 929
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	553 816	514 556
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	17 700	15 941
	Salaires et traitements *					FY	701 309	635 424
	Charges sociales (10)					FZ	252 059	239 903
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements *					GA	10 139	8 195
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		10 902
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	33 629	18 837
	Autres charges (12)					GE	14 841	10 104
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 608 671	1 469 893
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	40 790	34 268
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	940	719
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	331	351
	Total des produits financiers (V)					GP	1 271	1 069
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 794	22 870
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	22 794	22 870
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-21 523	-21 801
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 267	12 468

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

DGFiP N° 2053 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CIEL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	687	185
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	687	185
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	309	635
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	464	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	773	635
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-87	-450
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 453	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 651 419	1 505 416
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 634 692	1 493 399
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	16 727	12 018

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
diff reglts	6	687
amendes	303	
vnc elts cedes	464	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL		NS	
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
ENTREPRISES LIÉES			
Identité de la société consolidante			
Situation fiscale latente et conditionnelle			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
Engagements hors bilan, engagements donnés			
Engagements reçus, engagements réciproques			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE		NS	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaire poursuit sa hausse sur l'exercice notamment au niveau des cotisations bovins et des diagnostics. Compte tenu de la stabilité des subventions et d'une légère augmentation des charges le résultat dégagé s'améliore .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

les comptes annuels au 30/09/2011 ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-01 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.
L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraine des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Immobilisations incorporelles

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	5 ans
- matériels de bureau	3 à 8 ans
- matériels informatiques	3 ans

Immobilisations financières

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

002663 - ASSOCIATION CIEL

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

SUIVI DES OPTIONS	Au 30/09/2011	Au 30/09/2012
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Traitement des charges financières		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

les immobilisations incorporelles sont constituées principalement des logiciels informatiques. Ces logiciels sont amortis sur un an.

002663 - ASSOCIATION CIEL

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	**23 508**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	23 996		13 786
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	27 804		9 672
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**51 800**		**23 458**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	11 983		393
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	5 236		157
	TOTAL IV	**17 219**		**550**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**92 527**		**24 008**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			**23 508**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			37 782	
	Autres immos corporelles : Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.	9 105		28 371	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III	**9 105**		**66 153**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			12 376	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			5 393	
	TOTAL IV			**17 769**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**9 105**		**107 430**	

002663 - ASSOCIATION CIEL

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	23 508			23 508
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		11 803	7 122		18 925
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	24 507	3 017	8 641	18 883
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	36 310	10 139	8 641	37 808
	TOTAL GENERAL	59 818	10 139	8 641	61 316

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Constr. Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

002663 - ASSOCIATION CIEL

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers **TOTAL**				
Stocks Créances					
TOTAL GENERAL					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

une provision pour la charge de retraite a été constituée. Fiscalement elle n'a pas été déduite.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		5 393		5 393
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		28 442	28 442	
	Autres créances clients		691 501	691 501	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	16 481	16 481	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	27 552	27 552	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		594	594	
	Charges constatées d'avance		16 836	16 836	
	TOTAUX		**786 799**	**781 406**	**5 393**
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 836
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	**16 836**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	95 866
Autres créances	277
TOTAL	**96 142**

les fonds associatifs sont constitués par les résultats cumulés des années antérieures.

les subventions de fonctionnement perçues proviennent du Conseil Général de l'Isère
Elles sont affectées en totalité au fonctionnement de l'association.

par contre la subvention de la Chambre d'agriculture représente un complément de prix soumise désormais à la tva.

Aucune recette ne provient de la générosité ou des donations du public.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		117 769	117 769		
Personnel & comptes rattachés		79 767	79 767		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		51 751	51 751		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	2 453	2 453		
	Taxe sur la valeur ajoutée	119 498	119 498		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	33 668	33 668		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		7 152	7 152		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		318 657	318 657		
TOTAUX		**730 716**	**730 716**		

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés	

002663 - ASSOCIATION CIEL

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	318 657
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**318 657**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 173
Dettes fiscales et sociales	87 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6 014
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**145 232**

ENGAGEMENTS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

l'engagement sur le DIF n'a pas été comptabilisé;

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 16 160,65 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :
Taux d'actualisation 5.00 %
Table de mortalité INDICE INSEE
Correction d'ancienneté
Taux de turn over
entre 0.0345 et 0.1333

neant

ENGAGEMENTS REÇUS

néant

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

néant

002663 - ASSOCIATION CIEL

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

néant

LES EFFECTIFS

Du 01/10/2011 au 30/09/2012

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	30/09/2012	30/09/2011
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	15,00	15,00
Ouvriers		
employés	27,00	27,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres	0,51	0,51
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
employés	0,60	0,60